



Suisse romande

Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

**merci de transmettre
aux personnes
concernées**

Aux

- Contrôleuses et contrôleurs des offices de contrôle des champignons
- Membres d'honneur
- Membres libres
- Membres en nom collectif

notre réf. : Affaires générales - JMF

votre réf. :

Jouxkens-Mézery, le 13 octobre 2019

Assemblée générale 2019

Madame, Monsieur, Chère / Cher collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle du groupement romand, comme suit :

Date : Samedi 16 novembre 2019

Lieu : RESTAURANT DE LA PARQUETERIE
Chemin de la Parqueterie 1
1684 Mézières / FR
☎ 026 652 21 50

Programme : Dès 10 h 00 Accueil.

10 h 15 Assemblée générale selon ordre du jour.

12 h 00 Apéritif.

12 h 45 Repas :

Consommé Célestine

☆☆☆

Salade verte

☆☆☆

Carré de porc forestière

Pommes frites

Méli-mélo de légumes

☆☆☆

Meringues et crème double

Affaires générales

M. Jean-Michel FROIDEVAUX, président
Chemin de Sous-Bois 14
1008 JOUXTENS- MÉZERY

☎ privé +41 21 691 35 40
Mobile +41 79 545 72 30

jmfroidevaux.vapko@bluewin.ch

Caisse, mutations

Mme Suzan SAFARIKOVA, caissière
Rue des Chavannes 45
2016 CORTAILLOD

☎ prof. +41 32 845 00 15
Mobile +41 79 798 75 68

zsafarikova@bluewin.ch

Secrétariat

VAPKO Suisse romande
M. Jean-Yves FERRÉOL, secrétaire
Boulevard de la Forêt 1
1009 PULLY

Mobile +41 79 844 94 08

ferreol-secretariat.vapko@bluewin.ch

Direction des cours

M. Olivier BUJARD, directeur technique
Chemin des Plantayes 7
1896 VOUVRY

☎ privé +41 24 472 52 86
☎ prof. +41 21 721 33 11
Mobile +41 79 705 22 83

bujard.vapko@gmail.com

ATTENTION !

Hormis le remplacement de la viande par un met végétarien, aucun changement possible.

Les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances sont priées de s'annoncer au restaurateur.

Prix : CHF 40.- par personne, boissons non comprises, encaissés sur place par le restaurateur.

IMPORTANT ! Il est impératif de s'inscrire pour le repas auprès du secrétariat, au moyen du bulletin d'inscription annexé, par courrier postal ou électronique ou par téléphone, jusqu'au **9 novembre 2019**, dernier délai.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 peut être consulté sur notre site Internet ([www.vapko.ch / Services / Accès membres / Documents / Membres / Assemblées générales](http://www.vapko.ch/Services/Accès_membres/Documents/Membres/Assemblées_générales)). Les personnes qui désirent l'obtenir en format papier peuvent en faire la demande au secrétariat.

Par ailleurs, vous trouverez, en pièces jointes, les documents suivants :

- Ordre du jour de l'assemblée générale 2019.
- **Uniquement pour les offices de contrôle** – Formulaire d'enquête relatif aux contrôles des récoltes privées effectués en 2109, à remplir et à retourner au secrétariat pour le **31 janvier 2020 au plus tard**. Ce formulaire est également disponible sur notre site Internet sous la rubrique « Réservé aux membres ». Nous attirons votre attention sur le fait que les statistiques établies à partir de ces données nous permettent de justifier notre travail auprès des autorités. Il est donc primordial que tous les offices le remplissent le plus consciencieusement possible, même si le nombre de contrôles est peu important.

En souhaitant que vous puissiez être des nôtres à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chère / cher collègue, nos salutations les meilleures.

Le président



Jean-Michel FROIDEVAUX

Annexes ment.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Formation du bureau, liste des présences et des excusés, communications.
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17.11.2018.
4. Rôles des membres, mutations.
5. Rapports
 - a) du Président
 - b) du directeur technique
 - c) de la caissière
 - d) des vérificateurs de comptes
 - e) état des intoxications fongiques
 - f) état du site Internet.
6. Budget, cotisations.
7. Communications du comité.
8. Election
 - a) d'un membre du comité, en tant que délégué de la Berne francophone (poste vacant).
 - b) d'un(e) vérificateur(trice) des comptes suppléant(e).
9. Remise des attestations aux nouveaux experts champignons en milieu hospitalier.
10. Propositions individuelles.
(celles-ci doivent parvenir au comité jusqu'au 31 octobre 2019, dernier délai)
11. Divers.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS

À retourner au secrétariat du Groupement romand par courrier postal ou électronique (voir coordonnées au bas de la première page) jusqu'au 9 novembre 2019, dernier délai.

Madame

Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA, Localité : _____

Nombre de personnes participant : uniquement à l'assemblée : _____ personne(s)

au repas et à l'assemblée : _____ personne(s)

uniquement au repas _____ personne(s)

désirant le menu végétarien _____ personne(s)

Lieu, date :

Signature :

